

CANTON de LUNERAY

COMMUNE DE LUNERAY

Au Conseil Municipal

L'an deux mil dix-neuf, le douze février à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Martial HAUGUEL.

Présents : M. HAUGUEL, M. AUGER, Mme MORIN, Mme NIGER, Mme NEVEU, M. LUCCHETA, Mme ROQUIGNY, Mme CANU, Mme ANTHORE, Mme ROSSITER

Absents excusés sans pouvoir : Mme SUZANNE, M. PHILIPPE, M. LARCHEVÊQUE, M. SERY, Mme GILLES

Mme ROSSITER est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2018, préalablement adressé à chacun des conseillers, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Communications du Maire :

-2 subventions ont été allouées à la commune : l'une de 9 895 € par la Communauté de Communes Terroir de Caux pour la mise en place d'un système de vidéo protection, l'autre de 66 474 € par le Département de Seine-Maritime pour la restauration du clocher de l'église.

-des remerciements ont été adressés à la Municipalité par quelques aînés pour les colis distribués le weekend des 14 et 15 décembre.

-la prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le lundi 11 mars 2019 à 20h30.

Le conseil municipal passe ensuite à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion :

-à l'initiative de la bibliothèque municipale, plusieurs animations seront mises en place en 2019 :

- vendredi 8 février et mercredi 13 février : Conférences de l'Association Respect de l'Animal et de la Nature, sur le thème de la forêt. Coût : 2 fois 100 €.

- samedi 9 mars à 11 H : Spectacle de la Compagnie Métalepse, intitulé « Babil ». Coût : 751 €.

-les membres de la commission enseignement emmèneront les élèves de l'école élémentaire, qui le souhaitent, le samedi 2 mars au cinéma de Veules les Roses pour assister à la projection de « Pachamama ». Le transport sera assuré par les cars Lheureux-Lemonnier.

-le conseil municipal donne son accord pour l'inscription du chemin rural dit de l'Orme des Fossés au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatif aux sports de nature.

-l'entreprise ESDECO est retenue comme coordonnateur pour la sécurité et la protection de la santé dans le cadre du chantier de construction des vestiaires et du club house de football. Coût de la prestation : 2 400 € HT. Le plan de financement prévisionnel de l'opération est également arrêté. Sur la base d'un coût global de 1 096 530 € HT, une somme d'environ 511 000 € restait à financer par la Municipalité après obtention des subventions.

-des travaux de renforcement électrique et d'éclairage public seront inscrits au programme 2019 du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime. Ils concernent une partie de la rue du Marquis de Radiolles et de la rue du Général de Gaulle, ainsi que la rue du Four.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h.